

**La CGT :**

Yannick Delcuze
Christophe RATIN
Jean-Claude VEDEL

La direction : DRHRS

Armelle MESNARD
Nathalie RIBEIRO
Gwladys CARDINAL
Anne-Sophie LECONTE

Les syndicats présents :

CFDT-CFE/CGC-UNSA/SPAEN

Négociation Intéressement du 24 juin 2020 - 3^{ème} réunion

Cette troisième réunion de négociation entre la Direction et les Organisations syndicales représentatives relative à l'intéressement au CEA s'est déroulée le mercredi 24 juin 2020, à 14 :30 en audio conférence.

Propos liminaires d'Armelle MESNARD :

Ouverture des travaux par Armelle MESNARD. Elle demande que les OS fassent leurs déclarations.

Proposition du plateau intersyndical :

Les Organisations Syndicales, CFDT, CGT et SPAEN se rejoignent sur la plupart des demandes dans la négociation entamée en 2020 sur l'intéressement. Elles proposent de le concrétiser par une liste de demandes communes et en voici le contenu :

Nos demandes et les réponses sur les grands principes de l'accord

- Un accord intéressement sur 3 ans : **Réponse DG = NON mais si signature d'un accord il y aura maintien de la PEPA. Dans le cas contraire il n'y aura pas de prime PEPA.**
- Une dotation globale de 12,75 M€ avec une part variable sur la somme entre 12,75 M€ et 14M€ : **Réponse DG = NON**

Nos demandes et les réponses sur les Critères proposés

- Plus de progressivité entre l'atteinte des critères et l'attribution des points, pour éviter les effets de seuil trop brutaux. **Réponse DG = OUI pour 2 critères**
- Passer le critère de sécurité comme un bonus. **Réponse DG = NON**
- Un abaissement des seuils à 9/12ème des seuils pour l'ensemble des critères en raison de la crise sanitaire pour l'exercice 2020. **Réponse DG = NON**
- Concernant les jalons, il faudra préciser les jalons qui sont ou ont été abandonnés, y compris à cause de la crise sanitaire, à la date de signature de l'accord. Il faut qu'ils soient annuels et non pas trimestriels. Préciser les jalons qui sont QSE. **Réponse DG = NON pour l'annualisation, une liste des jalons et leur avancée est communiquée. 9 de réalisés, 10 de reportés en fin d'année et 26 de non modifiés. Le document précis sera envoyé ultérieurement.**
- Concernant le facteur de surperformance, il faut pouvoir l'appliquer à chaque critère lorsque la valeur cible est dépassée et généraliser ce principe au maximum de critères dont notamment le budget, la revue du personnel, le plan emploi... **Réponse DG = NON sauf pour deux d'entre eux : publications et facteur d'impacts jalons**

- Préciser les liens des critères retenus pour l'accord d'intéressement avec les indicateurs du COP. **Réponse DG = NON**

La CGT a déclaré ne pas comprendre que la PEPA soit de nouveau liée à l'accord intéressement. C'est contraire à ce qui est stipulé dans le document fourni lors de la première réunion. Nous avons dénoncé ce chantage inacceptable. Rappelé l'attachement des salariés à ces deux primes dans un contexte de non revalorisation du point et de NAO au point mort. Enfin, face au reproche de DRHRS de notre refus d'assouplir notre système de rémunération, la CGT a rétorqué qu'il ne restait que ça aux salarié.e.s du CEA et que nous ne lâcherons rien sur ce sujet.

En conclusion : La DG n'a pas accepté nos demandes une fois de plus.

Déclaration de la CFDT :

La CFDT considère que l'accord doit être négocié avec l'aide de simulations et non pas virtuellement. La CFDT demande à avoir une négociation loyale ce qui n'est pas le cas en ce moment.

Le SPAEN s'est associée à la CFDT.

Déclaration de la CFE-CGC :

L'uniformité de la prime d'intéressement, les heures supplémentaires et la CFE-CGC considère que tous les voyants sont au rouge. La CFE ne veut pas de clivage entre les A1 et les A2 mais ils déplorent que les équilibres soient rompus et réitèrent leur souhait de progressivité de la prime d'intéressement.

Réponse de la direction et interventions des OS :

En ce qui concerne les simulations, les OS sont capables de le faire. La DRHRS souligne le principe de solidarité concernant la redistribution de la prime et conserve l'uniformité de la prime.

Pour la plate-forme intersyndicale, la DG n'a pas le mandat de 3 ans. Un accord 2020 sera signé avec une prime PEPA. Un accord d'un an et pas plus. La prime d'intéressement pour les bas salaires sera supérieure de 200€ sur l'année 2019.

En ce qui concerne les jalons, ils sont trimestriels, ils sont conversés comme dans le COB du CEA. Pour l'ensemble des jalons, ils passent de 54 jalons vers 52 jalons. Pour les jalons, il y a actuellement 9 de réalisés à ce jour. Il est donc prévu que l'ensemble des jalons du COB seront ajustés voire adaptés. Nous allons avoir bientôt l'état de ces jalons. Les jalons scientifiques et techniques vont être réalisés en majorité.

Sur les critères du nucléaire, certains sont déjà réalisés voire reportés en fin d'année. D'autres indicateurs seront aussi reportés.

En ce qui concerne les critères de surperformance, ce n'est pas retenu aussi.

La DG précise que la prime d'intéressement a pour objectif de valoriser le travail des salariés. C'est une démarche de solidarité aussi.

La DRHRS estime que ce qui est proposé est évalué au bon niveau pour satisfaire l'ensemble des salariés. Les critères sont aussi bien estimés.

DONC tout va bien.

La CGT estime que cette prime ne sera pas distribuée à l'identique comme celle que nous avons eu sur l'exercice 2019.

La DRHRS va prendre en compte nos remarques et elle va nous transmettre très rapidement une nouvelle version de cet accord dès connaissance des jalons.

Arrêt de la négociation à 16 h 30